

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 62 (1974)

Heft: 11

Artikel: Séminaire d'information sur l'enquête : situation de la femme en Suisse

Autor: Weid, B. van der

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-273894>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Séminaire d'information sur l'enquête SITUATION DE LA FEMME EN SUISSE

Le 5 octobre dernier, une centaine de femmes des associations féminines patronnées par l'Alliance se sont retrouvées au Buffet de la Gare de Lausanne sous la présidence de Mme Jacqueline Berenstein-Wavre.

Le but de ce séminaire, tenter de préciser plus clairement quelle conscience la femme suisse a d'elle-même après l'enquête effectuée par l'Institut de sociologie de l'Université de Zurich, et l'enquête menée par le Congrès 75, s'est défini peu à peu au cours de la journée.

S'appuyant sur le manifeste de l'Unesco auquel elle a tant contribué et les commentaires de Mme Hitz-Droz sur ledit manifeste, Mme Perle Bugnion a résumé fort clairement la situation actuelle telle que la voient les sociologues :

L'interaction familiale-sociale est toute puissante pour la femme : les visées éducatives sont encore pour les filles, concentrées sur leur vie de femmes, de ménagères et de mères, c'est pourquoi les ménagères se déclarent satisfaites puisqu'elles vivent en accord avec leur éducation. La Commission suisse pour l'Unesco a réalisé après des années d'études à quel point le retard de l'évolution de la femme était sensible, et combien sa promotion devenait nécessaire.

En Suisse allemande surtout, les réactions à la publication de ce manifeste ont été très violentes, car on touche de près au destin et aux rapports profonds des relations homme-femme. En Suisse, la situation sociale de la femme hors de sa famille dépend de la situation à l'intérieur du noyau familial, et sa situation juridique est encore subordonnée au mari.

Une discussion générale très animée suivit cet exposé, et diverses opinions et questions furent entendues : Mme Simone Hauert demanda que l'on s'occupe au Congrès 75 du problème de l'interruption non punissable de la grossesse.

On demanda également :
— que l'on se préoccupe de la situation des femmes célibataires ;
— que l'on étudie la situation des femmes pourvues de jeunes enfants et obligées de travailler au dehors ; (Mme Bugnion répondit à ce propos qu'une organisation comparable à celle des "mères de jour" en Allemagne était considérée ;

— que les émissions d'information à la radio et la TV à l'intention des femmes puissent être entendues aux heures d'écoute.

Discussions de groupe

L'après-midi de ce même jour, quatre groupes animés par une présidente et "une" expert se réunirent pour discuter plus à fond les sujets à l'ordre du jour :

1. Situation de la femme dans la famille

Ce groupe arriva aux conclusions suivantes après échange d'idées constructives : La réinsertion sociale ou recyclage des femmes est de la plus

haute importance pour la revalorisation de la femme au foyer. Pour rendre un recyclage possible, il faudrait : des aménagements sociaux souples (crèches), des horaires familiaux et scolaires adaptés, des possibilités de travail à temps partiel.

2. Éducation et profession

Propositions de ce groupe : promotion de l'enseignement mixte jusqu'à l'université dans tous les cantons romands ; une orientation professionnelle meilleure et sans un choix automatiquement sexiste ; une éducation permanente plus affirmée ; l'AVS au même âge pour hommes et femmes ; enfin, des examens de maturité possibles à n'importe quel âge.

3. Normes et contestation féminines

Ce groupe formule les souhaits suivants : nécessité d'une législation plus égalitaire ; nécessité de toutes sortes de progrès dans le domaine scolaire et celui de la formation professionnelle (révision des programmes scolaires, exigences de l'égalité des programmes) ; nécessité de développer la solidarité féminine, l'art de l'expression et de la communication au sein des groupements féminins.

4. Activités de la femme hors de la famille

Ce groupe s'est beaucoup étonné de réaliser que parmi les femmes 6 % seulement s'intéressent activement à la vie politique. Ce groupe

désirerait instamment que l'information dans les journaux soit plus attrayante et que les pages féminines fassent allusion aux événements importants de la vie mondiale.

Conclusions

Les conclusions générales de cette journée de discussion soulignent l'intérêt apporté aux questions d'éducation et d'hygiène sociale. Que proposera l'Alliance au Congrès 1975 ? Serait-il opportun de créer un organisme auprès du Conseil fédéral pour assurer la réalisation de ces souhaits ? Le fonds et la forme ne sont pas en encore définis, mais voilà qui mérite réflexion.

B.v.d. WEID

Nouvelles du Congrès

Lors de son assemblée des délégués de septembre, Mme Carla Bossi (Lugano) a été élue vice-présidente en remplacement de Mme Giovanna Vecchi, démissionnaire, également de Lugano.

Les femmes dans les parlements cantonaux

Septembre 1974

Canton	Nombre de femmes total	Nombre de députés	Pourcentage
Aargau	13	200	6,50 %
Appenzell a. Rh.	—	—	—
Appenzell I. Rh.	—	—	—
Basel-Land	5	80	6,25 %
Basel-Stadt	21	130	16 %
Bern	10	200	5 %
Fribourg	9	130	7 %
Genève	16	100	16 %
Glarus	1	77	1,30 %
Graubünden	3	120	2,50 %
Luzern	9	170	5,30 %
Neuchâtel	7	115	6 %
Nidwalden	1	60	1,70 %
Obwalden	1	51	1,96 %
Schaffhausen	3	80	3,75 %
Schwyz	5	100	5 %
Solothurn	6	144	4 %
St. Gallen	11	180	6 %
Thurgau	1	130	0,70 %
Ticino	11	90	12 %
Uri	1	64	1,56 %
Valais	7	130	5 %
Vaud	16	197	8,10 %
Zug	—	78	—
Zürich	7	180	3,90 %
Total	164	2806	5,84 %

ou l'éloquence des chiffres !



VITE



INSCRIVEZ-VOUS AU CONGRÈS 1975

Toutes les abonnées de FEMMES SUISSES reçoivent automatiquement le programme officiel du Congrès

Seul le bulletin d'inscription contenu dans le programme officiel est valable

Les inscriptions provisoires du dépliant n'avaient qu'une valeur d'estimation
Veuillez remplir et renvoyer le bulletin d'inscription et payer le prix d'entrée au plus vite
Le Kursaal de Berne n'est pas extensible : premiers venus, premiers servis.
Seules les inscriptions payées seront prises en considération



ENQUÊTE sur la situation de la femme en Suisse

Aperçu et commentaires réalisés par Dorothea Hänni-Schwyder, Berne

L'Alliance de sociétés féminines suisses est heureuse de pouvoir mettre à disposition de ceux et de celles qui se préoccupent de la condition féminine un aperçu de l'enquête sur la situation de la femme menée par l'Institut de sociologie de l'Université de Zurich. Ce texte accompagné de tableaux statistiques et d'extraits de presse est libre. Il est à la portée de tous.

Une analyse sociologique n'est en général pas destinée à la population étudiée mais à ceux, autorités, associations, groupements économiques, qui sont habilités à prendre des mesures pour remédier, s'ils le jugent nécessaire, à la situation analysée.

Cependant, vu l'importance du sujet, nous avons estimé que cette enquête et les données statistiques qu'elle contient devaient pouvoir être analysées et discutées par le plus grand nombre possible d'hommes et de femmes afin de contribuer à une prise de conscience et par là même à une amélioration des conditions de vie et d'épanouissement personnel des femmes dans leur famille et à l'extérieur de celle-ci.

Nous remercions Mme Dorothea Hänni-Schwyder qui, dans un laps de temps très court, a su donner un aperçu très intéressant de l'enquête et Mme Perle Bugnion-Secretan qui en a fait la traduction française.

Jacqueline Berenstein-Wavre

On obtient cette brochure auprès de l'Alliance (Winterthurerstrasse 60, 8008 Zurich, au prix de Fr. 4.—.

Des chiffres à méditer

Plus on étudie ce rapport de la Commission nationale de l'Unesco, plus on y trouve des choses intéressantes. Dommage que ce rapport n'ait pas été traduit en français, il serait un outil si précieux pour tous ceux qui s'intéressent à la situation de la femme en Suisse. Et ce n'est pas le résumé fait par les sociologues eux-mêmes, qui permet de mesurer à quel point ce rapport est une mine de renseignements intéressants.

Nous avons trouvé, par exemple, les chiffres suivants, qui concernent le niveau scolaire des femmes célibataires et des femmes mariées : la dernière école fréquentée est :

	pour les femmes célibat.	pour les femmes mariées
L'Ecole primaire	23,7 %	43,6 %
L'Ecole secondaire	36,6 %	36,8 %
L'Ecole professionnelle	7,9 %	3,7 %
L'Ecole supérieure gymnase ou commerce	26 %	13,7 %
L'Université	5,6 %	2 %

Un interlocuteur antiféministe me fera remarquer que... c'est la preuve

que les femmes ne doivent pas étudier si elles veulent se marier !

Il faut voir plus loin : ces chiffres sont navrants, affreusement navrants. Lorsque ces femmes mariées, moins scolarisées et par conséquent moins bien formées professionnellement, voudront ou devront reprendre du travail, elles seront obligées de se contenter d'emplois subalternes.

En étudiant d'autres tableaux, on peut vérifier que les métiers les plus qualifiés sont exercés par les femmes célibataires :

Seules 5 à 8 % des femmes mariées qui travaillent professionnellement, sont employées supérieures, tandis qu'on trouve 28 à 30 % de femmes célibataires dans des métiers correspondant à 20 % de célibataires.

Ceux qui voudront connaître les diffe-
dants, 36 à 44 % de femmes mariées
actives sont ouvrières, seulement 15 à
fères qui existent entre les con-
textes divers (ville et campagne, can-
tons développés et cantons moins dé-
veloppés) voudront bien recourir à
l'enquête. De même ceux qui vou-
draient connaître les différences de
scolarisation ou de formation selon
l'âge des femmes interrogées : les plus
jeunes ont eu davantage de chances,
bien sûr et sont mieux formées. Mon

propos était modeste : insister une fois de plus sur la nécessité d'apprendre un métier, qu'on soit fille ou garçon, qu'on soit destiné à se marier ou à rester célibataire.

S. Ch.

† Yvonne Achard

Au moment où nous apprenons le décès d'Yvonne Achard, nous tenons à évoquer la part qu'elle a prise au développement du Mouvement des éclairées à Genève, en Suisse et sur le plan international.

C'est en 1915 qu'Yvonne Achard et quelques amies jetèrent les bases du Mouvement cantonal et créèrent d'emblée cinq sections. Les idées lancées par Baden-Powell étaient très neuves pour l'époque et il leur fallut beaucoup d'audace et de persévérance pour se lancer dans cette aventure.

Les qualités d'Yvonne Achard, son sens de l'organisation, sa clarté de vue, furent précieuses lorsqu'il s'agit, en 1919, de grouper les mouvements nés à peu près en même temps dans les différentes villes suisses. Elle devint la première commissaire nationale et assumait cette charge pendant près de 20 ans.

Y.C. et V.W.

Adia Interim: votre trêve ménagère.

Si vous souhaitez réintégrer la vie professionnelle sans devoir jeter votre tablier par la fenêtre, frappez à la porte d'Adia Interim. Vous n'osez pas ? Auriez-vous peur d'avoir « perdu la main » ? Soyez sans crainte. Adia Interim

vous offre des possibilités de travail partout et en tout temps. Pour quelques semaines ou plusieurs mois — à votre convenance.

Si donc vous désirez une diversion

à votre ménage, passez-nous un coup de fil. Vous verrez : rien de plus salutaire qu'une trêve ménagère !

• Membre de la Fédération suisse des entreprises de travail temporaire.

Sécurité — par un travail temporaire sur mesure — dans votre profession également !

2500 Bienne, Zentralstrasse 56 (Bâle), Tél. 032/22 44 66
2100 La Chaux-de-Fonds, 84, avenue Léopold-Robert, Tél. 039/22 53 51

1700 Fribourg, 20, rue St-Pierre, Tél. 037/23 13 36
1211 Genève, 80, rue du Rhône, Tél. 022/71 71 77
1003 Lausanne, 12, Grand-Pont, Tél. 021/20 43 01

1870 Montreux, 1, rue du Clapet, Tél. 028/84 43 11
2000 Neuchâtel, 19, rue de l'Hôpital, Tél. 030/24 74 14

